

VIEUX-CONDÉ, Passionnément Citoyenne

rebonds le pouq?

RÉVEILLER - ALERTER - ÉCLAIRER - INFORMER - EXPLIQUER - RASSEMBLER - IMAGINER - CONSTRUIRE

VIEUX CONDE, le jeudi 23 juin 2016

Mesdames et messieurs les Présidents d'association,
Cher(e)s bénévoles associatifs,

L'engagement des acteurs associatifs est précieux dans notre société toujours plus mercantile. Pourtant, si désintéressé que soit le travail des bénévoles, nous savons bien que **le bon fonctionnement des associations est très dépendant des financements publics, et principalement de celui des communes.** Le maire de Vieux Condé vous a convié à une réunion d'information qui se tiendra ce lundi 27 juin, afin de vous expliquer ses contraintes budgétaires. Nous souhaitons vous apporter notre éclairage sur cette question.

La ville de Vieux Condé a connu en 2015 une diminution de sa population, celle-ci passant en dessous de la barre fatidique des 10 000 habitants, fatidique puisqu'elle fait perdre à la ville certaines dotations de l'Etat réservée aux villes de plus de 10 000 habitants. **Beaucoup de bruits véhiculés par la municipalité ont circulé à la suite de cette nouvelle** qui est intervenue peu de temps avant le vote du budget municipal et donc de celui des subventions accordées aux associations.

En réalité, d'une part, la baisse de ces dotations réservées aux communes de plus de 10 000 habitants n'interviendra que de manière très progressive et sur plusieurs années, et d'autre part, **elles sont intégralement remplacées par d'autres dotations de telle sorte que la somme globale attribuée par l'Etat à la ville de Vieux Condé sera stable en 2016** (les chiffres exacts et officiels pourront vous être communiqués si vous le souhaitez).

La municipalité a décidé, sans concertation ni critères précis, d'une baisse globale de **plus de 132 000 euros** sur les subventions accordées aux associations ; l'argument étant celui de la nécessité d'économies pour compenser la baisse des dotations de l'Etat. Cette baisse de ressources est dramatique pour certaines associations qui voient leur budget **diminué de plus de 15 %** sur deux ans. Nous avons été alertés par plusieurs d'entre vous qui se voient dans l'obligation de diminuer voire de cesser leur activité, et ce, évidemment au détriment des habitants.

Si nous comprenons la nécessité d'économies sur le budget municipal, nous pensons que **faire porter le poids de ces économies par les associations est particulièrement injuste.** Il s'agit là d'une décision politique, assumée par le maire qui privilégie, nous n'en doutons pas, d'autres postes de dépenses.

Quant aux Vieux Condéens, membres actifs ou simples usagers des associations de notre ville, ils n'auront qu'à subir ce choix particulièrement arbitraire que nous déplorons vivement.

L'équipe de Vieux Condé Passionnément Citoyenne

Vieux-Condé Passionnément Citoyenne

➡ Vous n'êtes pas entendus, vous aimeriez apporter votre critique sur les nouvelles politiques de la municipalité...

Vieux-Condé Passionnément Citoyenne

V.C.P.C - 121 rue Jean-Baptiste Demaude
59690 Vieux-Condé



vcpc59690@gmail.com